

Périmètre de l'AVAP
 Périmètre de l'AVAP

Limites de zones et de périmètre de l'AVAP
 Limites de zones et de périmètre de l'AVAP

Zones de l'AVAP
 Zone 1 (villages anciens)
 Zone 2 (zones de villégiature)
 Zone 3 (extensions pavillonnaire)
 Zone 4 (Franges ouvertes du bourg)
 Zone 5 (Plaine du Loing)
 Zone 6 (Franges boisées du bourg)

Typologie du bâti
 Type A - Bâti villageois traditionnel
 Type B - Bâti XIXème classique assimilable au type traditionnel
 Type C - Villas XIXème
 Type D - Bâti individuel début XXème assimilable aux villas

Végétaux d'intérêt
 arbre isolé ou en alignement

Parcs et jardins d'intérêt
 Parc


Bois et vergers
 Bois et vergers

Sols protégés
 minéral
 végétal

Petit patrimoine
 Puits
 Pompe
 Autre élément (statue, fontaine, bassin...)

Closures d'intérêt
 Mur et dispositif à claire voie
 Mur minéral
 Murat minéral

Cheminement piéton à conserver
 Cheminement piéton à conserver



3-3. Document graphique
 (finage complet)

Aire de mise en
Valeur de l'
Architecture et du
Patrimoine

Au 1/5000

BOURRON - MARLOTTE

